

## ARCHÉOLOGIE

La bataille d'Alésia

# “On ne veut plus s'attaquer de front au problème d'Alésia”

La localisation d'Alésia suscite toujours beaucoup de controverse. Le très médiatique historien Franck Ferrand a rallumé la mèche en défendant l'hypothèse jurassienne soutenue par l'association ArchéoJurasites fidèle à André Berthier, le découvreur du site de Chaux-des-Crotenay dans le Jura. Entretien avec Jean Michel, secrétaire général de l'association.

**L**a Presse Pontissalienne : Pourquoi autant de débats interminables sur Alésia ?

**Jean Michel :** La contestation débute vers 1860 suite à la décision de Napoléon III de privilégier Alise-Sainte-Reine en Côte-d'Or plutôt qu'Alaise. Il se réfère à la toponymie, ce qui est déjà une erreur. Le choix d'Alise en Bourgogne va susciter une levée de boucliers des scientifiques car l'endroit ne correspond pas aux descriptions de César et des auteurs antiques qui localisent Alésia en Séquanie, c'est-à-dire en Franche-Comté. Beaucoup d'érudits comtois défendent la thèse d'Alaise et notamment Georges Colomb qui sera l'un des plus actifs à plaider pour cette version. Les fouilles effectuées à Alise-Sainte-Reine ont néanmoins révélé la présence au sommet du mont Auxois d'une ville gallo-romaine datant du II<sup>ème</sup> siècle après J.C. Mais cela ne confirme en rien l'option bourguignonne.

**L.P.P. :** Il n'est pas encore question de Chaux-des-Crotenay ?

**J.M. :** Non. Archiviste paléographe, André Berthier qui était basé à Constantine s'est retrouvé au chômage après la guerre d'Algérie. Pour s'occuper, il choisit de reprendre à son compte la localisation d'Alésia. Sa méthode est particulièrement innovante. En 1962, il décrypte les textes en mettant en évidence des caractéristiques géographiques et topographiques qui vont lui servir à établir le portrait-robot du site. De la même manière qu'on dresse un portrait-robot d'un criminel. C'est un travail très mathématique. Il va ensuite balayer tout le quart sud-est de la France pour trouver le site qui correspond le plus fidèlement possible au portrait. Sa prospection va aboutir à Chaux-des-Crotenay. Il se rend sur place en 1963 et découvre des structures étonnantes. Il réussit à convaincre sa hiérarchie de l'intérêt de procéder à des fouilles en 1964. C'est à partir de là que les choses

vont se compliquer.

**L.P.P. :** Pourquoi ?

**J.M. :** Son initiative provoque de vives oppositions et notamment celle de Lucien Lerat, le directeur de l'archéologie historique de Franche-Comté qui va bloquer les autorisations de fouilles en jouant de son réseau d'influence. Derrière ces manœuvres, on retrouve la querelle entre archivistes et archéologues. On peut même parler de conflit majeur beaucoup plus prépondérant que l'opposition entre Bourguignons et Franc-Comtois qui est, à mon sens, ridicule.

**L.P.P. :** André Berthier ne pourra donc pas procéder aux fouilles ?

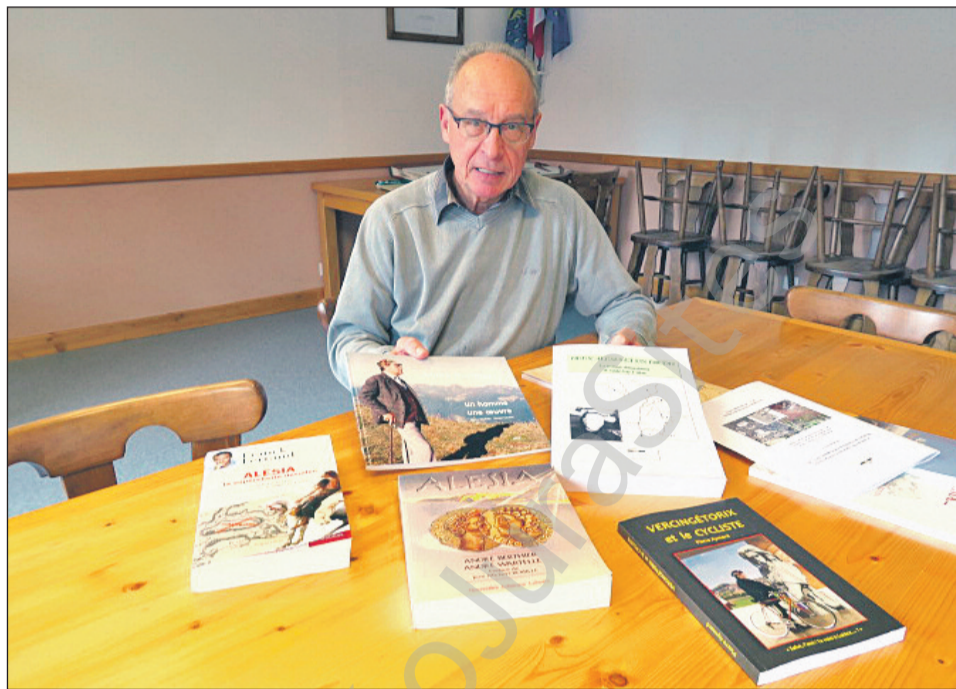
**J.M. :** Il devra se contenter d'opérations de sondages. Il fait quand même des découvertes et met notamment à jour une occupation gallo-romaine importante. Il a trouvé de la céramique qui pourrait provenir d'un fanum gallo-romain commémoratif. En 1972, un agriculteur de Syam le sollicite après avoir découvert des cônes enterrés en creusant une tranchée. Le sondage de Berthier met à jour des pieux plantés au centre des cônes. L'ensemble correspond assez bien aux ouvrages défensifs décrits par César. On peut vraiment parler de déni de l'administration archéologique par rapport au travail de Berthier ou d'autres chercheurs comme Louis-Abel Girardot.

**L.P.P. :** Comment se positionne l'association ArchéoJurasites par rapport à André Berthier ?

**J.M. :** Après son décès en 2000, A.L.E.S.I.A., l'Association Lemme et Saine d'Intérêt Archéologique qu'il avait créée est tombée de désuétude. Nous avons pris le relais avec le souci de travailler différemment, d'où le changement de nom. Aujourd'hui, on s'intéresse plutôt au côté proto-historique,

“Une ville à caractère sacrée.”

pour savoir ce qu'il y avait sur place avant la bataille. On ne veut plus s'attaquer de front au problème d'Alésia car il y a encore trop de blocages. En première intention, on souhaite sauvegarder le patrimoine autour du site de Chaux-des-Crotenay. Finalement, on ne sait toujours pas de quoi il s'agit. Qu'a donc trouvé Berthier ? C'est peut-être Alésia mais on n'en est pas sûr. On a pris le problème à



“L'opposition entre Bourguignons et Francs-Comtois est, à mon sens, ridicule”, estime Jean Michel, secrétaire général de l'association ArchéoJurasites.

l'envers. On soupçonne une énorme présence protohistorique sur la zone de Haute-Joux, probablement à caractère cultuel. Comme s'il y avait une ville à caractère sacrée. On peut aussi se projeter après la bataille avec tout le volet gallo-romain.

**L.P.P. :** Impossible de trouver des traces de la bataille ?

**J.M. :** Les batailles antiques laissent très peu de vestiges. Tout était récupéré, les corps brûlés, les fossés comblés. La probabilité de trouver quelque chose est donc très faible. D'autant plus que le site de Chaux-des-Crotenay n'a pas trop besoin de fortifications car il est déjà très bien protégé naturellement.

**L.P.P. :** L'association compte de nombreux adhérents ?

**J.M. :** À l'époque de Berthier, il y avait entre 200 et 300 personnes. En 2011, ArchéoJurasites comptait 500 membres dont deux tiers de Franc-Comtois et le reste d'autres régions. Cette répartition correspond assez bien aux objectifs du président André Alix qui souhaite avoir un ancrage local sans qu'il soit exclusif. Après la célébration en 2012 du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la découverte de Berthier, ses archives ont été transférées à ArchéoJurasites. On a donc récupéré 3 500 cartons de documents, y compris le mobilier archéologique.

“Franck Ferrand est notre aiguillon médiatique.”

**L.P.P. :** Quels sont les rapports avec la commune de Chaux-des-Crotenay ?

**J.M. :** On est très bien soutenu. Pour preuve, en 2011, la commune nous a mis à disposition le bâtiment de l'ancienne poste. C'est devenu la maison ArchéoJurasites qui abrite une exposition au rez-de-chaussée. On organise chaque été des sorties thématiques. On reçoit environ 1 000 visiteurs par an. On recherche aussi l'appui d'universitaires pour faire l'inventaire de nos archives stockées dans cette maison.

**L.P.P. :** Avoir des autorisations de fouilles relève de l'illusoire ?

**J.M. :** Oui. Le seul espoir serait presque de relancer le projet d'autoroute entre Poligny et Genève pour justifier de fouilles préventives.

**L.P.P. :** Vous devez apprécier les actions menées récemment par Franck Ferrand en faveur d'une Alésia jurassienne ?

**J.M. :** Évidemment. On peut considérer qu'il est l'aiguillon médiatique et qu'ArchéoJurasites représente le socle archéologique de ses prises de position.

**L.P.P. :** Quelle est votre stratégie ?

**J.M. :** D'abord protéger le site et ses alentours. On milite pour le lancement

d'une campagne “lidar”. C'est une technique de laser aéroportée qui met en évidence des structures, des zones d'ombre jusqu'à présent invisibles. Pour mener une telle opération, il faudrait 150 000 euros. D'où l'idée de trouver un groupe projet prêt à s'investir pour recueillir des fonds. L'association s'est aussi engagée dans une démarche volontariste de communication avec la création d'un site web qui autorise l'accès à un certain nombre d'informations. Toutes nos archives papier ont été numérisées. En juillet-août, on reprend le programme de visites sur le site.

**L.P.P. :** En quoi le Haut-Doubs peut-il se sentir concerné par vos actions ?

**J.M. :** On a beaucoup d'adhérents du Haut-Doubs et même des Suisses dans l'association. C'est toujours intéressant je pense de savoir qu'à 40 km de Pontarlier, se trouve peut-être un ensemble archéologique, des trésors protohistoriques assez exceptionnels et qui pourraient aussi avoir des ramifications jusque dans le Haut-Doubs. ■

Propos recueillis par F.C.

**Alésia-Chaux-des-Crotenay : historique, réalité, actualité**  
Conférence de Jean Michel le lundi 11 juillet à 20 h 30 à la salle des fêtes des Longevilles-Mont d'Or

Vue sur le site présumé par André Berthier de la bataille d'Alésia à Chaux-des-Crotenay (photo J. Renoux).

